

Le secourisme au collège de « La Vallée du Lys » (Janvier 2015)

Le collège de la Vallée du Lys s'est donné comme objectif de former un maximum d'élèves au secourisme. Cette politique d'établissement a permis à 100% des élèves quittant le collège d'obtenir leur attestation de PSC1 depuis 7 ans !

Qu'est-ce que le PSC 1 ?

- L'attestation de formation aux **Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)** est une formation de secourisme adaptée au grand public.
- Cette formation est dispensée par un Moniteur National de Secourisme (M. BOURREAU au collège) et dure environ 8h.
- Elle est dispensée à des groupes de 10 élèves maximum
- Elle comprend différents modules permettant :
 - de protéger
 - d'alerter les services de secours
 - de secourir une victime qui saigne, s'étouffe, inconsciente ou en arrêt respiratoire.
- Elle se déroule au sein du collège durant l'emploi du temps des élèves et concerne tous les élèves du niveau 3^{ème} et des élèves de 4^{ème}
- Elle est avant tout pratique et comprend notamment l'utilisation du défibrillateur automatique.



Pourquoi se former au secourisme au collège ?

- C'est une obligation institutionnelle !

Extrait du socle commun des connaissances et des compétences :

« L'objectif est de préparer les élèves à bien vivre ensemble par l'appropriation progressive des règles de la vie collective :

-Connaître les gestes de premiers secours.

-Pouvoir porter secours : l'obtention de l'attestation de formation aux premiers secours (PSC 1) certifie que cette attestation est acquise. »



Extrait de la Circulaire du 24 mai 2006 « Education à la santé » :

« Au collège, chaque élève bénéficie de la formation aux premiers secours de façon appropriée jusqu'à l'obtention de l'attestation de formation aux premiers secours (PSC1) »

- C'est un devoir citoyen !

Il faut faire des concitoyens le premier maillon de la chaîne des secours !

Chaque Mairie du Maine-et-Loire est dotée d'un défibrillateur automatique.

Or, la France est un mauvais élève en matière de secourisme avec seulement 27 % de la population formée aux premiers gestes de secours et 17 % initiée.

Pour comparaison, en Allemagne, environ 80 % de la population connaît les gestes qui sauvent ... grâce à une obligation législative, dans le cadre du permis de conduire ou de la scolarité par exemple.



Quelques chiffres :

- Si 20 % des Français connaissaient les gestes qui sauvent... **10 000 vies seraient sauvées** chaque année.
- Une victime qui bénéficie des premiers secours voit ses **chances de survie augmenter de 20 %**.
- On compte environ 20 000 décès en environnement familial par an et surtout les **chances de survie passent d'entre 2 et 4 % sans premiers gestes de secours à près de 20%** en cas de premiers gestes en attendant le SAMU.
- **80 % des décès causés par des brûlures, intoxication ou étouffement pourraient être évités** si les Français étaient formés au secourisme.



- Cette formation est gratuite au collège

La formation dispensée au collège est totalement gratuite pour tous les élèves. Le coût de cette formation varie de 50 à 70€ dans les diverses associations de secourisme.

Elle se déroule au sein du collège le plus souvent les mercredis et parfois durant l'emploi du temps des élèves.



PROGRAMME

“PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1”

Partie	Thème	Durée estimée	Durée cumulée
1	ALERTE ET PROTECTION DES POPULATIONS	10'	10'
2	PROTECTION	15'	25'
3	ALERTE	10'	35'
4	OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES	55'	1h30
5	HEMORRAGIES EXTERNES	40'	2h10
6	ATTEINTES DE LA PEAU ET DES MUQUEUSES	1h	3h10
7	TRAUMATISME	15'	3h25
8	MALAISE	30'	3h55
9	PERTE DE CONNAISSANCE	1h	4h55
10	ARRÊT CARDIAQUE	2h30	7h25
11	SYNTHESE	35'	8h